



**Seul le discours prononcé fait foi**

**Visite d'État au Luxembourg  
de LL.MM. le roi et la reine des Belges  
du 15 au 17 octobre 2019**

**Discours du Premier ministre Xavier Bettel  
à l'occasion du déjeuner offert par le gouvernement  
au Château de Bourglinster  
(16.10.2019)**

Vos Majestés  
Altesses Royales  
Excellences  
Mesdames et Messieurs

C'est un grand honneur pour moi de vous accueillir aujourd'hui au Château de Bourglinster.

Majestés

Votre visite d'Etat au Grand-Duché de Luxembourg a permis et sans doute permettra encore de mettre en évidence un bon nombre de liens étroits qui unissent nos deux pays, aussi bien sur le plan historique, politique et économique que sur le plan culturel.

Rares sont les pays dans le monde qui sont unis par des liens politiques et économiques aussi étroits : grâce à notre coopération diplomatique et consulaire, belges et luxembourgeois peuvent compter sur l'aide de nos postes diplomatiques respectifs à travers le monde. La Belgique est, depuis des décennies, le premier partenaire commercial du Luxembourg. L'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'Union du Benelux ont toujours constitué l'avant-garde du Marché commun de l'Union européenne. Et même aujourd'hui, le Benelux, mais aussi la coopération transfrontalière entre la Belgique et le Luxembourg, sont vus comme un laboratoire de l'intégration européenne, comme un « banc d'essai » de ce qui peut être possible au niveau européen.

Et la nature de cette coopération étroite, cette façon de trouver des solutions concrètes pour nos citoyens face à des problèmes quotidiens qui se posent sur le terrain, reflète fort bien ces traits qui caractérisent nos deux peuples, et qui ont été parmi les clés du succès du

développement économique et social de nos deux pays pendant les dernières décennies, à savoir le pragmatisme, la recherche du compris et le rejet du dogmatisme idéologique.

Ce n'est ainsi pas un hasard que la Belgique et le Luxembourg comptent parmi les pays fondateurs de tant d'organisations internationales et européennes, et parmi les plus ardents défenseurs d'un ordre mondial multilatéral basé sur les règles et le droit.

Je ne pourrai pas terminer sans parler des liens qui unissent nos citoyens luxembourgeois et belges. A côté des 20.000 Belges qui résident au Luxembourg, plus de 47.000 résidents belges traversent quotidiennement la frontière pour travailler au Luxembourg. De nombreux jeunes luxembourgeois sont inscrits dans des Universités belges, qui comptent parmi les meilleures au monde, et de plus en plus de Belges viennent faire leurs études à l'Université de Luxembourg. Les couples et les familles belgo-luxembourgeoises sont légion. Et nombreux sont les Luxembourgeois qui ont passé, en tant qu'enfants, leurs premières vacances à La Panne, Blankenberge ou Knokke.

Majestés

Le Luxembourg et la Belgique partagent un destin commun à travers l'histoire, destin commun qui cherche son égal à travers le monde. Nous sommes liés par une amitié qui s'est renforcée à travers les décennies et les siècles, face à des épreuves parfois existentielles.

C'est en me félicitant de la multiplicité et de l'intensité de nos liens que je voudrais lever mon verre à la santé de Vos Majestés et de Vos Altesses Royales, ainsi que des membres des délégations respectives, et à l'éternelle amitié entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Belgique.